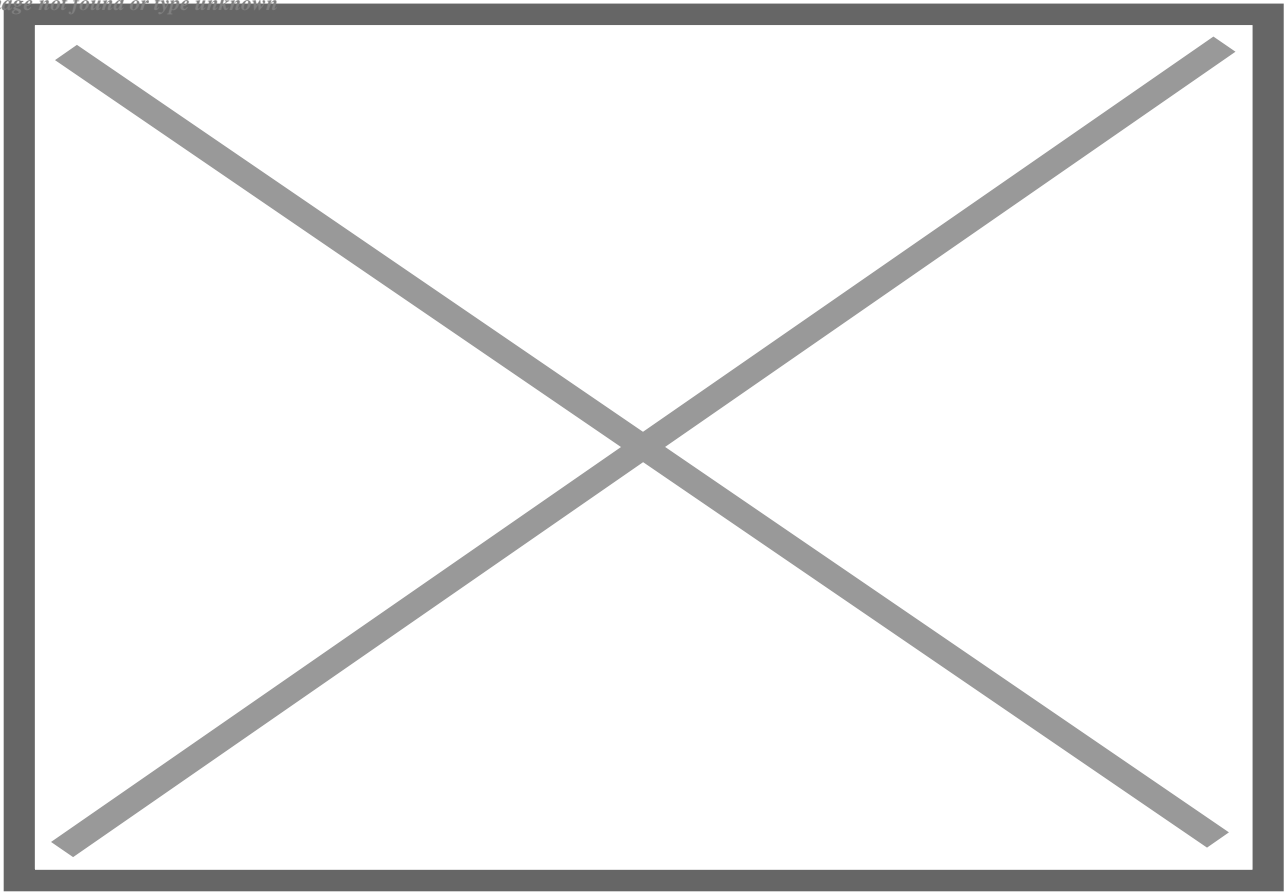


La justice britannique ouvre la voie à une extradition de Julian Assange vers les Etats-Unis

Image not found or type unknown



Londres, 10 décembre (RHC) La Haute Cour de justice de Londres a annulé le refus en première instance de l'extradition du fondateur de WikiLeaks. Il est poursuivi aux Etats-Unis pour espionnage pour avoir publié des documents secrets.

La Haute Cour de justice de Londres a ouvert un peu plus la voie à une extradition de Julian Assange vers les Etats-Unis. Dans un jugement en appel rendu vendredi 10 décembre, elle a annulé la décision prise en début d'année dans laquelle un magistrat de première instance refusait l'extradition du fondateur

de WikiLeaks.

Cette décision était notamment motivée par la santé mentale fragile de Julian Assange, et le risque de suicide que faisait peser sur lui une extradition vers les Etats-Unis. En appel, le tribunal a été convaincu par les garanties apportées par le gouvernement américain.

Ce dernier avait notamment assuré au cours de l'été la cour que s'il devait être extradé, Julian Assange ne serait pas soumis à des « mesures administratives spéciales » – des conditions de détention particulièrement sévères – qu'il ne serait pas détenu dans la prison de très haute sécurité de Florence, au Colorado, et que s'il devait être condamné, il pourrait demander à purger sa peine en Australie, son pays natal. Des arguments qui avaient été fortement critiqués par les avocats et les soutiens de l'Australien.

« Une cour britannique envoie le journalisme d'investigation dans l'obscurité et poursuit la torture d'Assange. Le combat continue », a réagi le rédacteur en chef de WikiLeaks, Kristinn Hrafnsson. Les avocats de Julian Assange devraient, sauf surprise, contester à nouveau cette décision devant les juridictions britanniques.

Les Etats-Unis réclament Julian Assange pour des faits d'espionnage, correspondant à la publication, à l'automne 2010 et en partenariat avec de nombreux médias, dont Le Monde, de documents secrets issus de l'armée et de la diplomatie américaines.

Source Le Monde

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/279465-la-justice-britannique-ouvre-la-voie-a-une-extradition-de-julian-assange-vers-les-etats-unis>



Radio Habana Cuba